Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Québec * *

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Crues des eaux printanières et inondations

Conseils et mesures de précaution

Joliette, le 5 mai 2017 – En ces temps de crues des eaux et inondations, le CISSS de Lanaudière vous informe des précautions à prendre face aux conséquences néfastes qu'une inondation, un refoulement d'égout ou un dégât d'eau peuvent avoir sur votre santé et celle des occupants de votre domicile.

Vous retrouverez sur le site d'Urgence Québec plusieurs conseils judicieux et précautions à prendre en lien avec une inondation : http://www.urgencequebec.gouv.qc.ca/Fr/situation-urgence/Pages/Inondation.aspx

La Direction de santé publique souhaite sensibiliser la population à certains des risques qui pourraient l'affecter lors d'une inondation :

L'intoxication au monoxyde de carbone, un gaz toxique qui ne se voit pas et qui ne se sent pas

Afin de l'éviter, il est nécessaire de respecter les instructions du fabricant lors de l'installation et l'utilisation d'une génératrice. Les appareils fonctionnant au gaz comme les chaufferettes d'appoint ou de camping, les poêles de camping ou les barbecues peuvent dégager du monoxyde de carbone; il ne faut donc pas les utiliser à l'intérieur ou pour chauffer votre domicile.

Les risques d'électrocution

Rappelez-vous que l'eau et l'électricité ne font pas bon ménage. En cas de doute, communiquer avec Hydro-Québec ou votre fournisseur d'électricité.

La salubrité de vos aliments

Les aliments qui n'ont pu rester au froid ou qui ont touché l'eau d'inondation peuvent être contaminés et causer des intoxications alimentaires et des gastroentérites. Il faut jeter tout aliment présentant des signes d'altération ou qui a touché l'eau d'inondation.

La qualité de votre eau potable

Si vous êtes desservi par un aqueduc, suivez les directives de la municipalité ou de l'exploitant. Si l'eau provient de votre puits, sachez que celle-ci a pu être contaminée lors de la crue des eaux et devrait être considérée non potable jusqu'à preuve du contraire. Pour plus d'informations sur la désinfection d'un puits individuel et l'analyse de son eau, consultez le site d'Urgence Québec.

Désinfection sécuritaire des objets et des surfaces

L'eau d'inondation peut transporter divers microbes et contaminants chimiques qui peuvent nuire à la santé. Il est donc important de bien nettoyer et de désinfecter en utilisant les bons produits. Il est aussi recommandé d'éviter les mélanges de produits nettoyants.

Prévenir et éliminer la croissance des moisissures

L'humidité restera même présente lorsque l'inondation sera terminée. Des problèmes de moisissures pourraient se développer si l'assèchement, le nettoyage et la désinfection des surfaces sont inadéquats. Il est donc important d'intervenir rapidement (en dedans de 48 heures), avant que votre maison présente des signes de moisissures. Plus de détails concernant l'élimination des moisissures dans la maison sont disponibles à l'adresse suivante :

http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/reconnaitre-et-eliminer-les-moisissures-dans-la-maison/

Pour obtenir un soutien psychologique

Pour toutes problématiques psychosociales (détresse psychologique, anxiété, stress), vous pouvez joindre en tout temps le 811, où un intervenant pourra vous aider et répondre à vos questions.

En cas d'urgence

Vous pouvez toujours communiquer avec le 911.

- 30 -

Source: Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements: Pascale Lamy

Adjointe au PDG- Relations publiques et chef du service

des communications par intérim

Téléphone: 450 759-5333, poste 2685

pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca